

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: HYPOMEN

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0088

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0030063-0007

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	5
5. Conditions générales d'utilisation	10
5.1. Consignes d'utilisation	10
5.2. Mesures de gestion des risques	10
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	10
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	11
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	11
6. Autres informations	11

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

HYPOMEN
Hypostar Granular PBL
HYPOCHLORITE CALCIUM 70% GR NP
HYPOCHLORITE CALC 70% GR NP
HYPOCHLORITE CALCIUM 70% GRANULE NP
AquaPure CA GRANULE NP
ClorPure CA GRANULE NP

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Sojitz Europe GmbH
	Adresse	Schirmerstr. 76 40211 Dusseldorf Allemagne
Numéro de l'autorisation	FR-2022-0088 1-3	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0030063-0007	
Date de l'autorisation	18/11/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	17/11/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Hubei Xingrui
Adresse du fabricant	29 Changjiang road, Xiaoting - Yichang Chine
Emplacement des sites de fabrication	Hubei Xingrui - 29 Changjiang road, Xiaoting - Yichang Chine

Nom du fabricant	Haixing Eno Chemical Co., Ltd.
Adresse du fabricant	Haixing Economic Development Area, Haixing County - Hebei Province Chine
Emplacement des sites de fabrication	Haixing Economic Development Area, Haixing County - Hebei Province Chine

Nom du fabricant	Sinopec Jiangnan Salt & Chemical Complex
Adresse du fabricant	No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town, Hubei Province, China - Qianjiang city Chine
Emplacement des sites de fabrication	No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town, Hubei Province, China - Qianjiang city Chine

Nom du fabricant	Tohoku Tosoh Chemical Co., LTD
Adresse du fabricant	1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon
Emplacement des sites de fabrication	1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1256 - Hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	SOJITZ Europe GmbH
Adresse du fabricant	25 rue Louis le Grand 75002 Paris France
Emplacement des sites de fabrication	Hubei Xingrui Chemical Co, Ltd, 29 Changjiang road, Xiaoting and NO. 66-2 Xiating road, Xiaoting Dist, - Yichang Chine

Substance active	1256 - Hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	REACH24H Consulting Group (Acting for Haixing Eno Chemical Co., Ltd. (Chine))
Adresse du fabricant	Paramount Court, Corrig Road, Sandyford - Dublin 18 Irlande
Emplacement des sites de fabrication	Haixing Economic Development Area - Haixing County (Hebei Province) Chine
Substance active	1256 - Hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	Sinopec Europa GmbH
Adresse du fabricant	Friedrich-Ebert-Anlage 49 60308 Frankfurt am Main Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town - Qianjiang city (Hubei Province) Chine
Substance active	1256 - Hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	TOSOH Europe BV
Adresse du fabricant	Amstelplein 1 1096 HA Amsterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon
Substance active	1256 - Hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	Chemoform AG (Acting for Nankai Chemical CO., LTD. (Japan))
Adresse du fabricant	Heinrich-Otto-Straße 28 73240 Wendlingen am Neckar Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	4-10-1, Sanbashidori 780-8010 Kochi-shi (Kochi) Japon

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Hypochlorite de calcium		Substance active	7778-54-3	231-908-7	100

2.2. Type de formulation

SG : Granulés hydrosolubles
ST : Tablettes hydrosolubles
BR : Briquettes hydrosolubles

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas respirer les .

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés..

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des piscines (privées): Traitement choc contre les micro-organismes

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Les produits sont ajoutés aux piscines privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement choc contre les micro-organismes.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactérie Nom commun: Bactérie Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versement ou injection via un système doseur Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 10 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Bactéries et virus: 10 mg/L de chlore actif (temps de contact de 10 min)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg).
 - Bion en HDPE (1 kg).
 - Jerrican en PP (4 kg).
 - Seau en PP/PE (2-5-10 kg), en PP (1-2-3-4-5-10 kg), en HDPE (10 kg).
- Comme les produits sont classés corrosifs H314, un bouchon sécurité enfant et un sigle tactile sont requis pour les emballages des produits à usage non professionnel

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Traitement choc sans système de dosage :
 - o Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40g/L.
 - o Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs
- Ne pas permettre la ré-entrée dans la piscine avant que la concentration en chlore actif ne revienne à la dose continue (1,4 mg/L)

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des piscines (privées) : Traitement choc contre les algues

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Les produits sont ajoutés aux piscines privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement choc contre les algues vertes. La dose d'application du produit ajoutée dans la piscine dépend de la qualité de l'eau (ex. en fonction de la turbidité).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Algues vertes Nom commun: Alguës vertes Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versement ou injection via un système doseur Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 10-15 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Délai d'action: 48H
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP/PE (2-5-10 kg), en PP (1-2-3-4-5-10 kg), en HDPE (10 kg). Comme les produits sont classés corrosifs H314, un bouchon sécurité enfant et un sigle tactile sont requis pour les emballages des produits à usage non professionnel

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Recommandation d'usage :
10 mg/L de chlore actif pour une eau modérément verte (104 CFU/mL)
15 mg/L de chlore actif pour une eau très verte (105 CFU/mL)
- Si le niveau de contamination et / ou la charge organique est / sont inconnus, le traitement pourrait être réalisé en deux temps: si une première dose de 10 mg / L n'est pas suffisante pour atteindre une eau visuellement satisfaisante dans les 48 h, une deuxième dose de 5 mg / L peut être ajoutée.
- Traitement choc sans système de dosage :
- o Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses,

pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40g/L
o Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs
- Ne pas permettre la ré-entrée dans la piscine avant que la concentration en chlore actif ne revienne à la dose continue (1,4 mg/L)

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des piscines (privées): flux continu

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Les produits sont ajoutés aux piscines privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement en flux continu.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactérie
Nom commun: Bactérie
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Virus
Nom commun: Virus
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Algues Vertes
Nom commun: Algues Vertes
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Non-medical sector Indoor/outdoor
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Versement ou injection via un système doseur ou application manuelle Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 1,4 mg de chlore actif/L (sans agents stabilisant) Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 1,4 mg de chlore actif/L (sans agents stabilisant)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3-3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg). - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP/PE (2-5-10 kg), en PP (1-2-3-4-5-10 kg), en HDPE (10 kg). Comme les produits sont classés corrosifs H314, un bouchon sécurité enfant et un sigle tactile sont requis pour les emballages des produits à usage non professionnel

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Traitement périodique avec des tablettes ou des granulés et système de dosage :
- Maintenir en permanence un taux de chlore actif à 1,4 mg / L.
- Traitement périodique sans système de dosage :
 - Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40g/L
 - Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs jusqu'à la complète dissolution du produit en cas de versement manuel.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Le traitement doit être effectué a un pH compris entre 6.8 et 7.4
- Les doses d'emploi du produit (dilution, quantité de produit à mettre dans la piscine,...), devront figurer clairement sur l'étiquette afin de garantir l'efficacité du produit pendant son application.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Utiliser ce produit exclusivement pour traiter l'eau des piscines reliées à un réseau d'eaux usées. Ne pas déverser l'eau des piscines directement dans les eaux de surfaces
- Produits granulés et tablettes : utiliser un outil avec une poignée (comme une cuillère ou une pince) pour transférer le produit. Cet outil doit être fourni avec l'emballage et ne doit pas être au contact du produit (il ne doit pas être stocké à l'intérieur de l'emballage). Le transvasement doit être évité.
- Attendre la complète dissolution du produit avant de toucher le système doseur, le skimmer ou le réservoir.
- Eviter les éclaboussures durant le mélange et chargement et l'application du produit pré-dissout dans le seau.
- Se laver les mains après utilisation du produit
- Eviter le contact avec les yeux et la peau

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
Enlever tous les vêtements contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.
Appeler un centre antipoison/un médecin

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin:
Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH> 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

- EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.
En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.
Informations au personnel de santé / au médecin:
Initier les mesures de premiers secours si nécessaire, puis appeler un centre antipoison. Traitement spécifique : (si applicable)

- En cas d'inhalation de poussières : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchets dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 20 mois.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Stocker dans un endroit sec.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autres informations

-